

Anderlecht, le 29 mai 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une meilleure visibilité pour les événements anderlechtois grâce à un partenariat avec Visit.brussels

La commune d'Anderlecht, Escale du Nord Centre Culturel d'Anderlecht et Gemeenschapcentrum De Rinck ont récemment signé une convention avec Visit.Brussels, à l'initiative du Bourgmestre Eric Tomas, des Echevins de la culture fr. et nl. Fabrice Cumps et Elke Roex, et du Collège échevinal.

Son objectif : renforcer la visibilité des événements organisés à Anderlecht au niveau régional et permettre un export direct des données encodées dans agenda.brussels par les organisateurs d'événements dans les différents canaux de communication de la commune et des centres culturels.

Depuis plusieurs années, visit.brussels a développé par le biais de son site agenda.brussels une database régionale centralisée des événements, manifestations et lieux culturels en région bruxelloise. Cette base de données rassemble des activités des 19 communes et est mise à jour principalement par les acteurs du secteur via un extranet. L'objectif est de faciliter au maximum la tâche des organisateurs d'événements dans la transmission de leurs informations en leur évitant de devoir encoder la même information sur de multiples plate-formes.

Par cette convention, Visit.brussels a souhaité renforcer l'utilité de cette database et développer des partenariats avec les communes pour favoriser la mutualisation des données et assurer une diffusion plus large des informations.

« Anderlecht est la première commune à avoir signé cette convention et mis en place cette importation directe des données vers notre site communal. De nombreux événements sont organisés aux quatre coins de notre commune et grâce à cette convention, nous souhaitons d'une part renforcer leur promotion auprès des Anderlechtois et au niveau régional, mais aussi faciliter le travail d'encodage des données pour les organisateurs d'événements », explique le Bourgmestre d'Anderlecht Eric Tomas.

En utilisant la plate-forme agenda.brussels, les associations/partenaires/organiseurs d'événements ou d'activités à Anderlecht alimentent directement l'agenda des événements du site internet de la commune (www.anderlecht.be) permettant la mise en place d'un agenda le plus complet possible de tout ce qu'il se passe dans notre commune. Ces données serviront également à nourrir l'agenda du journal communal Anderlecht Contact ainsi que les outils de communication d'Escafe du Nord et de De Rinck.

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*